



N° _____/MSHP/DGS/DC-PNSME/ZT/aaaj

Abidjan, le

NOTE DE SERVICE

La réduction de la mortalité maternelle, néonatale et périnatale passe par un bon accueil au niveau des structures de santé, par la maîtrise de l'accouchement par un personnel de santé qualifié et par la référence à temps au niveau supérieur, afin de faire face aux urgences obstétricales.

Il m'a été permis de constater une dégradation de la qualité des services dans les Etablissement sanitaires et plus particulièrement dans les maternités (extorsion de fond aux clientes, mauvais accueil, prestataire absent au poste de garde, retard dans la référence des patientes...).

En outre, les revues des décès maternels sont insuffisamment réalisées, les actions relatives à la supervision et au contrôle sont très insuffisantes pour améliorer la situation. Les rencontres périodiques entre les acteurs des structures périphériques et celles de référence pour améliorer la qualité des soins, sont très peu tenues.

J'exhorte tout le personnel de santé à se ressaisir et honorer le serment qu'ils ont prêtés.

Car désormais Les agents fautifs ou responsables de fautes lourdes s'exposeront à des sanctions.

Le Directeur de Cabinet

AMPLIATION
DR
DD



**MINISTRE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE**

.....
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

.....
Direction de Coordination
du Programme National
de Santé de la Mère et de l'Enfant

N° _____/MSHP/DGS/DC-PNSME/ZT/aaaj

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

.....
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le